

Transmettre un document justificatif : c'est simple, rapide et sécurisé !

Vous êtes partenaires

Comment transmettre un document justificatif en ligne ?



Le mail doit être envoyé à l'adresse suivante :

ged@caf80.caf.fr

Les règles à respecter



- ① Un mail par allocataire
- ② Ce mail peut contenir une ou plusieurs pièces jointes
- ③ Chaque pièce jointe doit exclusivement être aux formats ".pdf" ou ".tif"

Comme par exemple une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), une carte de séjour, un bulletin de salaire, un bail de location, une déclaration de grossesse, etc.

- ④ L'objet du mail doit obligatoirement respecter le format ci-dessous :

[MAT=0xxxxxx] (les « xxx » représentent les 6 chiffres du numéro d'allocataire)

- ⑤ Ne pas utiliser de signature avec images ou carte de visite

Avantage : numérisation le jour même ou le lendemain dans le dossier de l'allocataire